

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 avril 2026

---

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À  
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

N° 202

**AMENDEMENT**

présenté par  
M. Chenevard et M. Thiériot

-----

**ARTICLE 24 BIS**

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« appelés du service national volontaire »

les mots :

« volontaires du service national ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le service national étant fondé sur le volontariat, il convient de substituer le mot "volontaires" au mot "appelés"